

CURTIS (Sarah A.). – L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)

Préface de Claude Langlois – Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2003.
– 281 p.

Marianne Thivend



Édition électronique

URL : <http://histoire-education.revues.org/746>
ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004
Pagination : 105-108
ISBN : 2-7342-0969-1
ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Marianne Thivend, « CURTIS (Sarah A.). – *L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 101 | 2004, mis en ligne le 06 janvier 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://histoire-education.revues.org/746>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Tous droits réservés

CURTIS (Sarah A.). – L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)

Préface de Claude Langlois – Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2003.
– 281 p.

Marianne Thivend

RÉFÉRENCE

CURTIS (Sarah A.). – *L'enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Préface de Claude Langlois – Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2003. – 281 p.

- 1 L'ouvrage est la version française d'une thèse de l'université d'Indiana aux États-Unis dirigée par William B. Cohen et publiée en 2000 sous le titre *Religion, Schooling, and Society in Nineteenth-Century France*. Prenant appui sur le diocèse de Lyon, Sarah Curtis décrit avec beaucoup de finesse le rôle joué par les congrégations enseignantes dans le développement de la scolarisation des Françaises et des Français au XIX^e siècle et met ainsi en évidence leur contribution, largement négligée par l'historiographie et pourtant essentielle, dans la construction du système éducatif populaire moderne. L'ouvrage décline l'action scolaire des congrégations en deux temps : celui du développement de « l'école paroissiale » de 1801 à 1870, quand les congréganistes œuvrent au sein de l'école publique et celui d'un « enseignement catholique sur la défensive » de 1870 à 1905, quand elles se replient sur le secteur privé.
- 2 Ce livre fait date pour le regard très neuf que son auteure porte sur l'histoire de l'enseignement congréganiste et d'une manière plus large sur les relations entre l'Église et l'État au XIX^e siècle. L'étude bat en brèche deux mythes, d'une part celui forgé par l'historiographie républicaine qui a trop souvent surévalué le rôle de l'État et déconsidéré l'action scolaire des congréganistes, jugée inutile et réactionnaire, d'autre part celui

construit par les historiens catholiques, érigeant les congréganistes en éternels victimes de l'anticléricalisme républicain et sous-évaluant eux-mêmes leur contribution dans ce domaine. D'une manière générale, bien rares sont les études qui marquent de l'intérêt pour toute institution scolaire n'entrant pas dans le giron de l'État, encore plus lorsqu'elles sont fondées avant Ferry. Il n'est donc pas étonnant que ce soit une chercheuse américaine, peu imprégnée d'historiographie républicaine, qui se lance sans complexe dans cette entreprise de démystification.

- 3 Cette réhabilitation historique de l'action scolaire des congrégations est d'autant plus convaincante qu'elle se fonde sur une solide approche de terrain au plus près des réalités scolaires, celles du diocèse de Lyon, densément peuplé et fortement industrialisé. La demande scolaire de sa population urbaine comme rurale y est importante et est satisfaite par la présence de très nombreuses congrégations. Cette démarche rend ainsi toute sa place aux conditions matérielles, financières, humaines, du développement des écoles congréganistes dans les grandes villes comme dans les villages des cantons les plus ruraux. Enfin, les congrégations sont étudiées « du dedans », c'est-à-dire à partir de leurs propres archives, plus riches sur le sujet qu'on pouvait le croire, et non à partir du seul regard, souvent teinté d'anticléricalisme, des officiels de l'instruction publique.
- 4 Dans la première partie, sont analysées les modalités de l'ascension des écoles congréganistes, du renouveau religieux et éducatif que lance le Concordat aux premières laïcisations d'écoles publiques congréganistes en 1870. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1850, la moitié des écoles primaires publiques du diocèse est tenue par des congréganistes et en 1877, pour le seul département du Rhône, 75 % des filles sont scolarisées chez les Sœurs, 48 % des garçons chez les Frères. Et l'auteure de décrire finement la mise en place d'un véritable marché scolaire, au sein duquel le curé forme le maillon essentiel entre la commune et la congrégation. Se lit alors toute une hiérarchisation des lieux d'instruction en fonction des ressources communales. Les grandes villes et les chefs-lieux de canton peuvent s'offrir les congrégations les plus prestigieuses (Frères des Écoles chrétiennes et Sœurs de Saint-Charles et de Saint-Joseph) et les plus exigeantes (une vraie maison d'école, une maison pour les sœurs, le défraiement des transports...), alors que les petites communes se rabattent sur les petites congrégations (Clercs de Saint-Viateur ou Sœurs de l'Enfant-Jésus) moins gourmandes en terme d'installation. Le recours aux congrégations est très avantageux : les enseignants congréganistes coûtent moins cher que les laïcs et offrent toujours plus qu'une école primaire (organisation de cours d'adultes, de garderies, fournitures gratuites de manuels scolaires, secrétariat de mairie). Les questions pratiques et financières s'avèrent ainsi essentielles pour comprendre la prolifération des écoles congréganistes, loin des seules motivations idéologique ou politique trop souvent mises en avant par l'historiographie.
- 5 L'autre clé de la domination de l'Église sur l'enseignement primaire en France avant Ferry est la capacité des congrégations à fournir un nombre suffisant de maîtresses et de maîtres compétent(e)s. Les véritables fabriques d'enseignant(e)s ne sont pas encore les écoles normales mais bien les noviciats, seuls capables de former ces enseignant(e)s, souvent volontaires pour occuper les postes des campagnes, ceux-là mêmes que les normaliens refusent. Les congrégations se dotent ainsi d'une institution centrale capable de créer un « corps » d'enseignant(e)s congréganistes, initié(e)s sur six mois à un an aux règles de la communauté en même temps qu'à la pédagogie du lire, écrire et compter. Pour Sarah Curtis, et c'est sans doute là un des aspects les plus novateurs de son travail, les instituteurs et institutrices congréganistes inventent la profession moderne

d'instituteur au XIX^e siècle. On est bien loin du stéréotype du frère, mais surtout de la sœur enseignante, incompétente et ignorante, forgé par les anticléricaux pour mieux mettre en lumière leur « hussard noir », stéréotype largement repris par les historiens et que Curtis casse ici définitivement.

- 6 La deuxième partie de l'ouvrage retrace les efforts d'adaptation des congrégations à la nouvelle donne scolaire républicaine, adaptation qui se traduit par la construction, à partir des années 1880, d'un véritable « système d'école catholique » très largement méconnu. Exclues du secteur public, avec plus ou moins d'empressement selon les soucis matériels ou les résistances politiques, les congréganistes doivent en effet fonder une nouvelle école, privée cette fois-ci, concurrencée désormais sérieusement par la nouvelle école publique républicaine. À peine exclu(e)s des écoles publiques, Sœurs et Frères refondent des écoles privées, souvent avec cantines et garderies, passent le brevet de capacité, refondent leurs programmes scolaires selon les normes édictées par l'État en ajoutant à l'amour de Dieu celui de la patrie. Dans le cours de cette reconstruction, extrêmement rapide, les congréganistes doivent désormais composer avec la hiérarchie épiscopale et les laïcs chrétiens, regroupés au sein de « comités » chargés de récolter les fonds nécessaires au fonctionnement des nouvelles écoles privées, tel le puissant Comité des écoles libres de Lyon qui, dès 1879, s'attire le soutien d'une bonne partie de l'élite économique de la région. L'intervention croissante de ces nouveaux acteurs dans les affaires scolaires, de la rétribution des enseignant(e)s au choix des manuels scolaires, empiète sur le pouvoir des congrégations qui perdent ainsi progressivement le monopole de l'enseignement catholique¹. Le « *Blitzkrieg* combiste de 1902-1904 » selon les termes de Claude Langlois, entraîne quant à lui leur mise à l'écart définitive du système. Face à l'interdiction pure et simple qui leur est faite d'enseigner, les membres des congrégations répondent de deux manières différentes : l'exil ou la sécularisation. Cette dernière voie, la plus répandue et d'ailleurs fort empruntée par les femmes, permet de continuer à enseigner, donc de protéger son emploi, tout en entretenant des liens clandestins avec sa congrégation. À l'épiscopat et aux laïcs chrétiens de gérer désormais la nouvelle école privée catholique, sans les congrégations.
- 7 En revisitant l'histoire de l'école congréganiste, cette étude d'une grande qualité ouvre ainsi des perspectives de recherches nouvelles autour de l'école catholique du XX^e siècle et de la construction de la dualité public/privé au sein du système scolaire français.

NOTES

1. Sarah Curtis s'appuie ici sur la thèse d'André Lanfrey désormais publiée : *Sécularisation, séparation et guerre scolaire. Les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Paris, Le Cerf, 2003.